

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le 26 du mois de février à 18h30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Serge ZURITA, Maire.

Présents : M. Michel FLECHELLE, M. Franck DELAMARE, Mme Valérie DELAMARE, M. Franck ENJUMET, M. Didier ERAMBERT, M. Christophe GAILLARD, M. Jérôme HEQUETTE, M. Fabrice LAURAIN, M. Ludovic RODRIGUES, Mme Karine TORRES, Mme Stéphanie WEBER.

↳ formant la majorité des membres en exercice.

Absentes : Mme Lucie MAESTRI, Mme Nathalie NETO.

M. Franck ENJUMET a été élu secrétaire.

Délibération n° 1 : Modification du tableau des emplois au 1/02/2026 Suppression d'un poste à temps complet d'agent technique polyvalent

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 2121-29, L. 2313-1 et R.2313-3,

Vu l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique,

Considérant l'avis du comité social territorial émis dans sa séance du 29 janvier 2026,

Considérant la délibération fixant le tableau des emplois en date du 19 décembre 2025,

Le Maire rappelle au conseil municipal qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune comme suit pour tenir compte de la réorganisation du service technique et de son fonctionnement :

- suppression d'un emploi d'agent technique polyvalent à temps complet.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE la suppression d'un emploi d'agent technique polyvalent à temps complet

ADOpte le tableau des emplois figurant en annexe

PRÉCISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Serge ZURITA



TABLEAU DE GESTION ET DE SUIVI DES EMPLOIS AU 01/02/2026

Emplois permanents	Grades correspondants	Caté-- gories	Temps de travail hebdom- adaire moyen	Postes pourvus			Poste non pourvu	
				Références de la délibértion de création / modifica- tion de l'emploi	Fondement juridique (si l'emploi peut être pourvu par le recrutement d'un agent contractuel)	Effectif et sexe de l'emploi pourvu	Effectifs à pourvoir - Date de la vacance d'emploi	Motif (recrut e-ment en cours, disponi - bilité...)
Service administratif								
Secrétaire général de mairie	Cadre d'emplois des rédacteurs	B	TC	Délibération n°3 du 21/11/2012 Délibération n°1 du 22/05/2025		1 femme		
Service technique								
Agent technique polyvalent	Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	31 heures	Délibération n°1 du 19/12/2025		1 homme		
Service scolaire et périscolaire								
Agent spécialisé des écoles maternelles	Cadre d'emplois des ATSEM	C	30 heures	Délibération n°2 du 10/09/2014 Délibération n°1 du 22/05/2025		1 femme		
Agent d'accompagnement scolaire et périscolaire	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	C	8 heures	Délibération n°4 du 14/06/2022 Délibération n°1 du 22/05/2025	Article L.332-8 6° du CGFP			
Agent d'entretien et d'activités périscolaires	Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	31,5 heures	Délibération n°1 du 07/07/2014 Délibération n°1 du 22/05/2025		1 femme		
Agent d'entretien et d'activités périscolaires	Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	31,5 heures	Délibération n°5 du 28/08/2020 Délibération n°1 du 22/05/2025		1 femme		
Agent d'entretien, de restauration et d'activités périscolaires	Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	30,5 heures	Délibération n°5 du 28/08/2020 Délibération n°1 du 22/05/2025		1 femme		
Cantinière	Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	31,5 heures	Délibération n°2 du 13/12/2017 Délibération n°1 du 22/05/2025		1 femme		